



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Rapport sur la mise en œuvre des priorités de la Suisse pour la 70^e session de l'Assemblée générale de l'ONU

Rapport du Conseil fédéral à l'intention des Commissions de politique extérieure

du 29 juin 2016

Une Assemblée générale charnière

La 70^e Assemblée générale (AG) (15 septembre 2015 au 12 septembre 2016) est remarquable à plus d'un titre. Tout d'abord, l'ouverture de cette édition jubilaire fut d'une envergure significative. Pendant neuf jours pas moins de 155 chefs d'Etats et de gouvernements ont participé à une pléthore d'événements thématiques. La Suisse y fut représentée par la présidente de la Confédération et le chef du Département des affaires étrangères. Ensuite, cette Assemblée a vu culminer un nombre significatif de processus de réformes. L'Agenda 2030 de développement durable y a été adopté, le rôle des femmes dans les efforts de paix a fait l'objet d'une revue pour les 15 ans de la résolution 1325 du Conseil de sécurité, la Commission de la consolidation de la paix et la stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies ont été examinées à l'occasion de leurs dix ans, alors que les célébrations des dix années du Conseil des droits de l'homme ont nourri des discussions sur ses succès et défis. Cette AG ponctue aussi l'ère du Secrétaire général (SG) actuel Ban Ki-moon et des processus qu'il a initiés : l'examen des opérations de paix a rendu ses conclusions et le premier sommet humanitaire mondial s'est tenu à Istanbul. Cette AG s'est démarquée par un nombre élevé d'événements à haut niveau auxquels la Suisse a participé, dont une réunion sur les technologies de l'information (WSIS+10), une session extraordinaire de l'AG sur le problème mondial de la drogue et une réunion sur le VIH/SIDA. Dans le domaine climatique, l'accord de Paris (COP21) a été adopté. Enfin, le président de cette AG, le danois Mogens Lykketoft, a organisé trois débats sur les piliers de l'ONU (paix et sécurité ; développement ; droits de l'homme) auxquels la Suisse a participé. Elle a aussi soutenu les efforts de mieux structurer le processus de nomination du prochain SG.

Malgré ces succès, l'ONU n'a pas pu remplir toutes les attentes placées en elle. Ceci est notamment lié au contexte international difficile de la période sous revue, aux tensions entre grandes puissances et à un monde plus multipolaire. Les mécanismes de fonctionnement de l'ONU n'ont dans ce contexte pas toujours permis de faire des progrès significatifs. Ainsi peu de progrès ont été accomplis dans les pourparlers de paix en lien avec la crise syrienne en 2015 alors que le rôle de l'ONU dans une situation comme celle de la crise en Ukraine reste relativement limité. Les conflits de par le monde ont continué à mobiliser un nombre record de troupes pour le maintien de la paix, et de nourrir des crises humanitaires et migratoires sans précédent depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Pour faire face à l'ampleur et complexité de ces défis, la Suisse considère que l'ONU est l'enceinte multilatérale adéquate. Aucun autre forum ne jouit d'une telle légitimité et universalité. Pour que l'ONU puisse assumer au mieux ce rôle et apporter des solutions efficaces et durables à ces défis complexes, il est essentiel que ses capacités et son efficacité soient soutenues et renforcées avec constance. La Suisse a poursuivi son action à cet égard, en ligne avec les deux axes directeurs de son engagement au sein de l'ONU définis pour sa 2^e décennie comme Etat membre durant la période 2012-2022: la sécurité internationale et la réforme de l'ONU. Durant cette AG, la Suisse s'est engagée conformément aux priorités qu'elle s'était fixée et y a promu ses intérêts, s'engageant de manière constructive entre les différentes parties pour contribuer à l'émergence des meilleures solutions possibles.

Paix et sécurité

Le nombre et l'intensité des conflits armés qui sévissent à travers le monde ne cessent de croître, posant un défi majeur aux mécanismes et instruments multilatéraux existants pour garantir la paix et la sécurité. La paix et la sécurité constituent une priorité de la stratégie de politique étrangère de la Suisse 2016-19. C'est dans ce contexte que la Suisse a étroitement suivi et appuyé le processus des **trois examens portant sur l'architecture de la paix et de la sécurité** de l'ONU (examen des opérations de paix, de la consolidation de la paix, et du rôle des femmes dans le cadre des efforts de paix – résolution 1325), œuvrant pour que leurs résultats se renforcent mutuellement. Ces processus ont débouché à la 70^e AG sur un ensemble cohérent de recommandations que la Suisse soutient, mais qui ne pourront cependant concourir au renforcement effectif du rôle de l'ONU que si elles sont appliquées.

Deux axes de ces revues sont particulièrement importants pour la Suisse et reflètent ses priorités. D'une part, la nécessité d'en faire plus **pour la prévention des conflits** et la médiation, et de renforcer à cette fin les structures et instruments de l'ONU. D'autre part, la nécessité de **décloisonner davantage les champs d'action des trois piliers de l'ONU** et d'une meilleure prise en compte de leur interdépendance pour une réponse plus efficace de l'ONU. La Suisse s'est systématiquement positionnée en ce sens dans les différentes enceintes onusiennes. Elle s'est ainsi engagée dans les négociations sur la consolidation de la paix pour que la notion de paix

durable (« *sustaining peace* ») soit adoptée, afin d'agir non seulement au sortir d'un conflit armé, mais aussi, dans une approche préventive, avant et pendant. Elle a aussi œuvré pour que les aspects de la prévention, des droits de l'homme, de la justice transitionnelle ainsi que du rôle des femmes dans les conflits soient bien intégrés dans le résultat de cette négociation. Elle a contribué aux activités de l'ONU pour la consolidation de la paix par sa présidence de la configuration Burundi de la Commission de consolidation de la paix. La Suisse a encore lancé une initiative, à l'occasion des célébrations des 10 ans du Conseil des droits de l'homme en juin 2016, appelant les Etats membres à s'engager à une meilleure prise en compte des droits de l'homme dans les activités de prévention des conflits, et cela notamment par le renforcement des échanges entre le Conseil des droits de l'homme à Genève et le Conseil de sécurité à New York. Elle a continué son soutien à l'initiative *Human Rights up Front* du SG qui, lancée en 2014, vise à ce que la protection et le renforcement des droits de l'homme soient pleinement intégrés dans tout le système onusien pour une meilleure prévention des conflits. La Suisse a poursuivi son soutien financier au Haut-Commissariat aux droits de l'homme, dont les bureaux et missions sur le terrain jouent un rôle important en termes de formation et d'alerte précoce. Elle a notamment continué son financement à la mission de surveillance des droits de l'homme du Haut-Commissariat en Ukraine. Enfin, la Suisse a intensifié son soutien à des processus de négociations de paix sous l'égide de l'ONU, en accueillant sur son territoire plusieurs cycles de discussions et négociations relatives aux conflits en Syrie, au Yémen et en Libye. Elle a mis à disposition des experts et fourni un soutien organisationnel et logistique.

Afin de prévenir et résoudre les **conflits liés à l'eau**, la Suisse a lancé en novembre 2015 à Genève un Panel de haut niveau sur l'eau et la paix. Parrainé par 15 pays dont la Suisse, ce Panel se consacrera pendant deux ans à l'élaboration de recommandations. Il travaillera avec l'ONU, et s'échangera régulièrement avec le Panel de haut niveau établi par le SG et le Président de la Banque mondiale consacré à la thématique de l'eau et des questions de financement.

La Suisse a continué son engagement pour la **protection des populations civiles lors des conflits armés**. Elle est un des rares pays qui a sa propre stratégie à ce sujet. A l'ONU, elle co-préside un « groupe d'amis » sur ce sujet qui organise des discussions thématiques. Elle a contribué à ce que ce thème figure à nouveau à l'agenda du Conseil de sécurité.

La Suisse a aussi répété à plusieurs occasions sa profonde préoccupation face aux allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles perpétrées dans le contexte de missions onusiennes sur le terrain. Elle a réaffirmé son soutien aux mesures proposées par le SG de l'ONU pour renforcer sa politique de tolérance zéro.

La Suisse soutient le Plan d'action pour la **prévention de l'extrémisme violent** du SG, présenté en décembre 2015. La Conférence de Genève sur la prévention de l'extrémisme violent, organisée conjointement par l'ONU et la Suisse en avril 2016, a été la première occasion pour les Etats membres de partager leurs expériences et pratiques sur la prévention de l'extrémisme violent, ainsi que d'approfondir l'échange sur le Plan d'action du SG. Plus de 700 participants, des délégations de 125 pays ainsi qu'une soixantaine de représentants de la société civile y ont participé. La Suisse y a également présenté son Plan d'action de politique étrangère pour la prévention de l'extrémisme violent. A l'occasion de ses 10 ans, la stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU a été soumise en juin 2016 à un examen durant lequel la prévention de l'extrémisme violent a également fait l'objet d'une grande attention. Pour la Suisse, il est important de renforcer les piliers 1 (prévention) et 4 (respect des droits de l'homme) de cette stratégie. La Suisse appelle également à prendre en considération les développements intervenus ces dernières années, comme par exemple l'émergence du phénomène des combattants terroristes étrangers et de l'Etat islamique. Concernant une meilleure prise en compte des droits des intéressés dans les procédures de sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU, la Suisse a présenté, avec un groupe d'Etats de même sensibilité, des propositions afin de rendre ces procédures plus équitables et claires.

Enfin, dans les discussions relatives au **désarmement nucléaire** où les fronts se sont durcis suite à l'échec de la 8e conférence d'examen du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, la Suisse s'est mobilisée pour que les différentes parties continuent à dialoguer, notamment en soutenant l'établissement par la 70^e AG d'un groupe de travail en 2016 à Genève chargé de faire avancer les négociations sur le désarmement nucléaire, et en s'engageant pour que lui soit donné un mandat acceptable par le plus grand nombre. Dans le domaine des armes conventionnelles, l'accent a été mis sur le Traité sur le commerce des armes (TCA). Après le succès de la première Conférence des Etats Parties en août 2015 lors de laquelle ces derniers

ont décidé, entre autres, d'ancrer le Secrétariat du TCA à Genève, les travaux se sont portés sur les modalités organisationnelles de celui-ci. Dans le cadre d'une réunion extraordinaire des Etats Parties en février 2016, les propositions suisses concernant l'accord de siège ainsi que les arrangements administratifs du Secrétariat à Genève ont été adoptées. Ces deux accords ont été signés le 13 juin entre la Suisse et le Secrétariat du TCA.

Droits de l'homme

Durant la période sous revue, la Suisse s'est dotée d'une **nouvelle stratégie** en matière de droits de l'homme pour la période 2016-2019 qui vise à guider et renforcer son engagement international en la matière. La stratégie définit les instances multilatérales comme instrument essentiel de cette politique, comme en témoigne l'action de la Suisse à la 70^e AG.

En automne 2015, pour la troisième fois depuis 2006, la Suisse a été élue membre du Conseil des droits de l'homme. Elle y siège pour la période 2016-18. Une **polarisation** certaine a pu être observée durant les débats et négociations de la 70^e AG, générée notamment par un raidissement des positions conservatrices de certains Etats. Des votes ont été requis contre des résolutions jusque-là adoptées par consensus, et la pratique du dépôt d'amendements hostiles pour affaiblir le texte de résolutions se répand. Face à cette situation, les efforts de la Suisse se sont focalisés sur la préservation des acquis. Des **progrès substantiels** ont été possibles sur des points prioritaires : en collaboration avec d'autres pays, la Suisse a présenté avec succès au Conseil pour la 2^e fois depuis 2014 une résolution sur la question de la peine de mort, ainsi que pour la 4^e fois depuis 2012 une résolution sur la promotion et protection des droits de l'homme lors de manifestations pacifiques. Elle a aussi été parmi les initiateurs d'une nouvelle résolution sur les droits de l'homme et l'environnement et d'une autre sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme. Elle s'est encore jointe à une déclaration commune appelant à une meilleure protection des biens culturels lors de conflits armés.

La Suisse a été active sur le traitement des **situations pays** qui exigent une attention particulière de la communauté internationale, et pour que la question de la redevabilité et lutte contre l'impunité soit prise en compte dans ce cadre. Elle a notamment organisé une nouvelle déclaration conjointe sur la situation des droits de l'homme au Bahreïn, s'est engagée lors de la session spéciale du Conseil convoquée sur le Burundi en décembre 2015, ainsi que pour le renouvellement du mandat de la Commission d'enquête pour la Syrie.

La Suisse a poursuivi son engagement pour le renforcement des **droits des femmes** et l'égalité des genres, notamment en s'investissant avec succès pour qu'ils deviennent un objectif propre et transversal du nouvel Agenda 2030. Enfin, elle a souligné à plusieurs reprises l'importance du respect et de la prise en compte des droits de l'homme dans le contexte des politiques en **matière de drogue**, en particulier en lien avec le droit à la santé et le droit à la vie, appelant à l'abolition de la peine de mort.

En 2016, le **Conseil des droits de l'homme célèbre ses 10 ans**. La Suisse, qui a joué un rôle clé dans sa création, a saisi l'occasion de ce jubilé pour lui réaffirmer son soutien et en thématiser les **réussites et opportunités**. A cette fin, elle a mis sur pieds une série d'événements (*side event*, forum, panel de haut niveau) entre mars et juin réunissant différents acteurs. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des efforts de la Suisse pour promouvoir l'émergence de propositions concrètes pour renforcer l'ancrage du Conseil dans l'architecture onusienne et sa contribution à la mise en œuvre effective des droits de l'homme. La Suisse tire un bilan positif de l'activité du Conseil, de son dynamisme et de ses instruments de monitoring. La réalité sur le terrain démontre cependant l'ampleur des défis à surmonter, avec des violations qui demeurent une réalité répandue, notamment dans les contextes fragiles, les Etats en faillite ou les Etats autoritaires, tandis que l'universalité des droits de l'homme est régulièrement remise en question. Pour y répondre, la Suisse estime que l'action du Conseil est plus jamais indispensable, et qu'il doit se concentrer davantage sur le suivi de la mise en œuvre au niveau national de ses décisions et recommandations, et que les acteurs non-étatiques tels que la société civile et le secteur privé doivent y être mieux intégrés. De plus, il faut renforcer le Conseil et le pilier droits de l'homme, y inclus les organes des traités des droits de l'homme, dans l'ensemble du système onusien, et cela tant au niveau des ressources allouées que de l'impact transversal de leur action. Une prise en compte plus effective des droits de l'homme dans la planification et la mise en œuvre de l'ensemble des activités de l'ONU est nécessaire.

Développement durable

L'adoption en septembre 2015 de l'**Agenda 2030 de développement durable** a été un moment clé de cette 70^e AG. L'ONU et ses Etats membres se voient dotés d'un nouveau cadre d'action universel et transversal qui doit profondément influencer leurs activités respectives ces prochaines années. Grâce à un engagement soutenu, la Suisse a pu y ancrer ses priorités thématiques telles que l'eau, la santé, l'égalité des sexes, la paix et les sociétés inclusives mais également la consommation et la production durables, la prévention des catastrophes ainsi que la migration. La Suisse s'est engagée durant cette 70^e AG pour que les modalités du mécanisme d'examen et de suivi du nouvel Agenda, négociées dans le cadre d'une résolution, soient aussi cohérentes et opérationnelles que possible. Une discussion systémique a aussi démarré au sein de différents organes pour savoir comment l'ONU doit s'organiser pour mettre en œuvre ce nouvel agenda. La Suisse y contribue en formulant des propositions concrètes en termes d'arrangements institutionnels, de gouvernance ou encore de partenariats entre l'ONU et les acteurs non-étatiques. La Vice-présidence du **Conseil économique et social (ECOSOC)** que la Suisse a assumé durant la 70^e AG lui a aussi conféré une influence dans ce contexte. Elle s'est particulièrement investie dans le Forum sur le financement du développement nouvellement créé, tout comme dans les délibérations concernant le cadre de suivi et de revue de la mise en œuvre du nouvel Agenda en facilitant notamment les négociations sur le Rapport mondial sur le développement durable (GSDR). Elle s'est aussi mobilisée sur la définition des modalités de l'édition 2016 du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, et s'est portée volontaire pour y présenter un rapport sur les étapes initiales de la mise en œuvre suisse du nouvel Agenda aux niveaux national et international, faisant partie ainsi du groupe des premiers pays annonçant des mesures à cet égard (« *early movers* »).

Lors de la 21^{ème} **Conférence sur le Climat** à Paris (COP21), 195 Etats ont adopté en décembre 2015 un accord pour l'après 2020 qui vise à limiter le réchauffement climatique. La Suisse, très active dans les négociations, se félicite de cet accord. Elle a soumis à cette occasion sa proposition de réduire ses émissions de 50% par rapport à 1990 d'ici 2030 et d'œuvrer à mobiliser différentes sources de financement publics et privés pour soutenir les efforts de mise en œuvre de l'accord par les pays en développement.

Trois autres événements de haut niveau à New York ont encore marqué cette 70^e AG. En décembre 2015 s'est ainsi tenue une réunion de l'AG pour examiner l'état d'avancement des objectifs fixés 10 ans plus tôt lors du sommet mondial sur la **société de l'information** de Tunis (WSIS+10). La reconduction pour 10 ans du mandat du forum de la gouvernance d'internet de l'ONU, dont le secrétariat est basé à Genève, y fut décidée. La Suisse s'y est aussi engagée en faveur d'une réduction de la fracture numérique sous toutes ses formes indépendamment du genre, de l'âge et de la nationalité. La Suisse a ensuite participé à la 30^e session extraordinaire de l'AG des Nations Unies sur le **problème mondial de la drogue** en avril à New York, après s'être engagée les mois précédents sur ce sujet tant à l'ONU à Vienne qu'à Genève. Elle y a souligné l'importance de placer l'être humain et non les substances au centre des politiques des drogues. En outre, elle a rappelé que les mesures de réduction de risques doivent être intégrées aux côtés de la prévention, de la thérapie et des mesures de répression, et a réitéré son opposition à la peine capitale en appelant les pays qui l'appliquent à considérer un moratoire. Elle a veillé à ce que le document final fasse référence aux droits de l'homme. Enfin, en juin 2016 a eu lieu la réunion de haut niveau sur **VIH/SIDA**. Outre sa présidence en 2016 du Conseil exécutif d'ONUSIDA, la Suisse a co-facilité au côté de la Zambie la négociation de la déclaration politique qui y fut adoptée. Elle s'est en particulier impliquée pour l'accélération et l'élargissement de la réponse au VIH/SIDA afin de mettre fin à l'épidémie d'ici 2030, en soulignant l'importance de la prévention, du renforcement des systèmes de santé, de l'application systématique des droits de l'homme, et de l'équilibre entre la recherche et l'accès aux médicaments.

Durant cette 70^e AG, la **migration** fut avant tout abordée sous l'angle des déplacements forcés. Fin novembre 2015, le SG proposait la tenue d'un sommet à l'occasion de l'ouverture de la 71^e AG sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants. La Suisse, saluant cette décision, s'est impliquée dans les travaux préparatoires en soulignant l'importance de trouver une solution à ce grand défi. Elle a rappelé que, pour ce faire, le principe de non-refoulement et le rôle central de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés doivent être réaffirmés. Il doit aussi être reconnu que des migrants qui ne peuvent en bénéficier peuvent être en situation de vulnérabilité, et ont donc besoin de mécanismes de protection, comme par exemple celui of-

fert par l'initiative Nansen lancée en 2015 par la Suisse et la Norvège pour les déplacements forcés dus aux catastrophes naturelles. Ce sommet sera l'aboutissement d'une série de réunions auxquelles la Suisse a participé, dont la conférence des donateurs à Londres en février sur la Syrie, la conférence à Genève en mars du UNHCR sur les réfugiés syriens et le sommet humanitaire mondial à Istanbul en mai. A l'occasion de ce dernier, la Suisse s'est mobilisée pour une meilleure protection des personnes déplacées de force et pour la recherche de solutions durables tenant compte des besoins des communautés d'accueil. Enfin, la Suisse a mis la question des déplacements forcés à l'agenda du segment humanitaire de l'ECOSOC qu'elle a présidé en juin. La 70^e AG a aussi adopté une résolution qui appelle à une coopération plus étroite entre l'ONU et l'OIM (Organisation internationale pour les migrations) qui n'en fait pas partie. La Suisse, qui s'est toujours exprimée pour un système multilatéral plus cohérent, soutient ce rapprochement. Il permettrait une collaboration et des synergies améliorées pour la gouvernance globale de la migration. Une décision finale à ce sujet devrait être prise lors de la 71^e AG.

Action humanitaire

La Suisse a accueilli en décembre à Genève la **32^{ème} Conférence Internationale** du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, rendez-vous humanitaire majeur. Elle y a présenté les résultats de l'initiative qu'elle mène avec le Comité international de la croix rouge sur le renforcement du respect du droit international humanitaire. La Suisse s'est aussi mobilisée pour les préparatifs du premier **Sommet humanitaire mondial** de l'histoire qui s'est tenu à Istanbul en mai 2016. Elle a ainsi accueilli et co-organisé la Consultation Globale à Genève en octobre 2015 qui a réuni plus de 2000 participants et clôturé une série de consultations régionales et thématiques en vue du Sommet. A Istanbul, la Suisse s'est impliquée sur des thématiques telles que le droit international et les principes humanitaires, les déplacements forcés et la prévention des conflits. Avec les plus grands donateurs et organisations humanitaires la Suisse a par ailleurs travaillé sur des solutions financières pour faire face aux multiples crises humanitaires qui dépassent largement les moyens mis à disposition.

Sa vice-présidence de l'ECOSOC a aussi conféré à la Suisse la **présidence du Segment humanitaire de l'ECOSOC** qui s'est tenu en juin, soit peu après le Sommet humanitaire mondial. La Suisse s'est notamment attelée à y promouvoir le débat sur l'action humanitaire et la nécessité, au vu des défis gigantesques, d'une plus grande cohérence entre les activités humanitaires et de développement. Elle a à nouveau co-facilité, avec le Bangladesh, la résolution adoptée lors de ce segment et a pu y rendre compte des discussions du sommet d'Istanbul.

Budget et réforme

Dans les **négociations du budget** ordinaire de l'ONU pour 2016-17, la Suisse a contribué à l'émergence de compromis entre gros contributeurs et pays en développement. Conformément à ses priorités, elle s'est impliquée pour que davantage de ressources soient allouées au pilier droits de l'homme et aux capacités de l'ONU dans les domaines de la prévention des conflits et de la médiation. La Suisse a poursuivi son appui à différentes initiatives de **réformes de gestion** du SG: soutien à l'adoption des recommandations de l'examen de l'ensemble des prestations offertes au personnel de 27 organisations internationales qui appliquent le même système de rémunération (la première réforme du genre en 25 ans). La Suisse a aussi appuyé la mise en œuvre de la stratégie en matière de technologies de l'information et de la communication à l'ONU afin que la gestion très fragmentée de ce domaine soit rationalisée. Elle a continué son soutien à la poursuite de la mise en œuvre d'une gestion axée sur les résultats au sein du secrétariat, à l'harmonisation des outils de gestion de l'ONU, ainsi qu'à la mise en œuvre d'un système de mobilité organisée du personnel. La Suisse a poursuivi son engagement en faveur de l'amélioration des **méthodes de travail du Conseil de sécurité**. Elle a soutenu en particulier deux initiatives portées par le groupe ACT (*Accountability, Coherence and Transparency*) qu'elle coordonne. La première est un code de conduite appelant les membres du Conseil de sécurité à ne pas utiliser leur droit de veto ou ne pas voter contre une résolution visant à prévenir ou mettre un terme à des atrocités de masse. A ce jour (juin 2016), 113 Etats lui ont apporté leur soutien. La deuxième vise à améliorer la structure et transparence du processus de nomination du prochain SG. Des propositions ont été faites, qui ont contribué à la décision de l'AG d'organiser pour la première fois des auditions publiques des candidats.

Genève internationale

Durant cette 70e AG, la Suisse a poursuivi ses efforts en faveur du rôle de plateforme de la Genève internationale. L'AG a donné son feu vert au projet et au budget de la **rénovation du Palais des Nations** (*Strategic Heritage Plan*) dont les travaux devraient débuter en 2017. Cette décision positive était une priorité de la Suisse. Le SG a aussi été mandaté de solliciter un prêt de CHF 400 millions auprès de l'Etat hôte. Des projets de modernisation du parc immobilier de la Genève internationale ont aussi été entérinés par d'autres organisations internationales : l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a ainsi décidé de la construction d'un nouveau bâtiment couplée à la rénovation de son bâtiment principal ; l'Organisation internationale du Travail (OIT) est en train de complètement rénover son bâtiment ; la Fédération des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge va également débuter la reconstruction de son bâtiment de siège. Quant au CICR, il a également décidé de rénover son bâtiment de siège. Par ailleurs, après avoir étudié plusieurs options à long terme pour ses bâtiments de siège dont une possible délocalisation, l'Union internationale des télécommunications (UIT) a décidé de maintenir son siège à Genève et de construire un nouveau bâtiment en remplacement de l'actuel. Le soutien de la Suisse à ces divers projets sous la forme d'un prêt a été demandé par ces organisations.

L'approbation par le Parlement en juin 2015 du « Message concernant les mesures à mettre en œuvre pour renforcer le rôle de la Suisse comme Etat hôte » a permis de concrétiser et d'octroyer des ressources financières à la **mise en œuvre de la nouvelle stratégie** pour le renforcement de la Genève internationale. Dans ce cadre, la Suisse a poursuivi ses démarches pour parvenir à l'universalité de la représentation des Etats membres à Genève (établissement d'une Mission permanente de la République du Malawi en octobre 2015). Actuellement, sur les 193 Etats membres de l'ONU, 173, dont la Suisse, sont représentés à Genève, et deux Etats observateurs, la Palestine et le Saint-Siège, y ont une mission permanente. La Suisse a encore œuvré au renforcement des synergies, des échanges de connaissances et d'expériences entre les divers acteurs de la Genève internationale : des plateformes de coopération dans le domaine de la santé globale et de l'action humanitaire ont ainsi été établies. Le pilier de politique de sécurité de Genève a pu être renforcé par différentes actions soutenues par la Suisse : outre les pourparlers de paix relatifs aux situations au Yémen, en Libye et en Syrie et l'organisation à Genève de la première conférence sur la prévention de l'extrémisme violent, on peut encore mentionner à cet égard l'avalisation par les Etats parties des modalités de l'établissement du Secrétariat du *Traité sur le commerce des armes* à Genève proposées par la Suisse; la consolidation d'un poste du Département des affaires politiques de l'ONU dans le bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève ; enfin, la tenue, dans la région lémanique, de différents workshops pour des hauts cadres de l'ONU dans les domaines de la promotion de la paix et médiation ainsi que de la gestion du changement, et d'une conférence sur les activités de recherche à l'ONU afin de favoriser les interactions de l'ONU en la matière avec des think tanks internationaux. En septembre 2015 le Parlement a adopté le message sur le crédit cadre (2016-19) pour la poursuite du soutien aux trois centres genevois : le Centre de politique de sécurité (GCSP), le Centre international de déminage humanitaire (CIDHG) et le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF). Le regroupement en 2014 de ces trois entités dans la Maison de la Paix nouvellement inaugurée contribue au renforcement du cluster en matière de politique de paix et sécurité à Genève. L'ensemble de ces efforts vise à positionner au mieux Genève comme **centre de gouvernance mondiale** et, finalement, comme lieu privilégié de développement et de mise en œuvre de solutions aux défis globaux de notre temps. A cet égard, Genève est particulièrement bien positionnée par rapport à la mise en œuvre et au suivi de l'Agenda 2030, et son renforcement sera une contribution au succès de celui-ci.